

Index de l'égalité professionnelle 2026 du ministère de la Justice

29.9.2026 - | Ministère de la Justice

Publié le 29 septembre 2026 Consultez les résultats de l'index de l'égalité professionnelle 2026 du ministère de la Justice, établi sur les données 2025.

Depuis la loi du 19 juillet 2023, visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, chaque administration est tenue de publier chaque année, son index égalité professionnelle, résultant de la combinaison de six indicateurs relatifs aux écarts de rémunération, ainsi que les actions mises en œuvre pour les supprimer.

En 2026, le ministère de la Justice obtient un résultat global de 82/100.

Ce résultat traduit les actions engagées en matière d'égalité professionnelle, mise en place dans le cadre de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au ministère de la Justice du 20 janvier 2020, et poursuivies dans le cadre du nouvel accord 2024-2026.

Pour faire évoluer ces résultats, plusieurs mesures vont être mises en œuvre. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

<https://www.justice.gouv.fr/documentation/ressources/index-egalite-professionnelle-2026-du-ministere-justice>